



Union Sportive de l'Enseignement  
du Premier degré  
167, bd de la Villette 75010 PARIS  
Tel : 01.53.38.85.18  
Mail : [contact@usep75.fr](mailto:contact@usep75.fr)



Direction de la Jeunesse et Sports  
Bureau des Ecoles du Sport  
25, Boulevard Bourdon 75004 PARIS  
Tel : 01 42 76 28 30  
Mail : [DJS-MDS@paris.fr](mailto:DJS-MDS@paris.fr)

Paris, le lundi 20 février 2024

# HANDBALL

## Demi-finales

Mercredi 03 avril 2024

**POUSSINS EXCELLENCE**

**TROPHÉE Bernard ANDURAND**

**Challenge Anicet Sanesteban Poussins**

**Challenge Anicet Sanesteban Pupilles**

**Challenge Christian Lecompte Poussins**

**Challenge Christian Lecompte Pupille**

## I. DATES DES RENCONTRES

Mercredi 03 avril 2024  
Mercredi 24 avril 2024

## II. COMPOSITION DES EQUIPES – "TRES IMPORTANT"

Toutes les rencontres Poussins et Pupilles

Equipes de 7 joueurs dont 1 gardien de but + 5 remplaçants

## III. TERRAINS

Sur terrain de handball

## IV. REGLES

Celles de la FFHB ; plus le compte rendu de la Commission Handball réunie le 17 octobre 2006.  
Toutefois vous trouverez sur le document "Jeune Officiel" les règles principales.  
A ce propos voir l'encadré du § « ARBITRAGE ».

### **RAPPEL : PROTECTION DU PORTEUR DU BALLON**

**La défense doit se faire en face à face.**

**Toute défense par l'arrière du joueur porteur du ballon entraîne un coup franc. Si le joueur porteur du ballon est en situation de tir (bras armé) cette faute entraîne un jet de 6 m.**

**Toute action sur le bras du porteur du ballon en position de tir entraîne un jet de 6 m.**

**Toute action de jeu dangereux est sanctionnée d'une suspension de 1 minute pour le joueur fautif. Cette sanction peut être cumulée avec un jet de 6 m.**

## V. CATEGORIES D'AGE ET DUREE DES RENCONTRES

POUSSINS	2014 - 2015	Match 2 X 12 min	Tournoi 1 X 12 min
PUPILLES	2012 – 2013 - 2014	2 X 15 min	1 X 15 min

## VI. BALLONS

Ils doivent être adaptés à la taille des enfants.

PO et PU : T 0

## VII FEUILLES DE MATCHES

ETABLIR UNE FEUILLE PAR RENCONTRE, EN UTILISANT LES FEUILLES DE MATCHES DISPONIBLES  
SUR LE SITE DE L'USEP [www.usep75.fr](http://www.usep75.fr)  
LES REMPLIR SOIGNEUSEMENT ET COMPLETEMENT EN INDIQUANT :

\* Nom, prénom, numéro de licence des joueurs et des animateurs

\* Catégorie : PO, PU

\* **Poules : 1, 2, 3, etc ... Très important**

\* Indiquez lisiblement le résultat.

**LA COMMISSION SPORTIVE N'HOMOLOGUERA QUE LES FEUILLES SOIGNEUSEMENT  
ET COMPLETEMENT REMPLIES.**

☞ Si une association constate une anomalie (licences, photographies, ...), elle doit porter une réclamation au dos de la feuille de rencontre pour que la commission soit saisie du litige et statue.

Les responsables des rencontres sont responsables de l'organisation, ils sont chargés de transmettre les résultats le soir même par mail et retourner les feuilles de matches à l'issue de la rencontre.

Par téléphone : 01.53.38.85.18 - Par fax : 01.40.40.14.47 – Par e-mail : [resultats@usep75.fr](mailto:resultats@usep75.fr)  
Par courrier USEP Paris 167, boulevard de la Villette 75010 PARIS

Chaque responsable d'association veillera à ce que ses animateurs soient informés de ces dispositions.

## VIII. LICENCES

Les rencontres organisées par l'USEP ne sont ouvertes qu'aux enfants dûment licenciés à l'USEP encadrés par des animateurs dûment licenciés à l'USEP. Cette règle est la règle minimale exigée par toute fédération sportive.  
Les licences, preuve d'appartenance à notre fédération sportive, garantissent l'assurance de leurs titulaires en cas d'incident et d'accident lors des déplacements et des compétitions. Elles sont en outre la principale ressource de l'USEP Paris et lui permettent de remplir matériellement sa mission.  
Leur présentation et leur description sur les feuilles de matches seront donc obligatoires dès la première rencontre.

Dès qu'il n'y aura plus de licences en attente d'enregistrement, licences "déposées", les délégués en avertiront toutes les associations.

A PARTIR DE CETTE DATE, ET SUITE AUX DECISIONS PRISES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2001, LA PRESENTATION DE LA LICENCE REVETUE D'UNE PHOTOGRAPHIE DE SON TITULAIRE SERA OBLIGATOIRE AVANT CHAQUE

RENCONTRE. IL SERAIT BON POUR UNE BONNE EDUCATION A LA VIE ASSOCIATIVE, QUE LA VERIFICATION DES LICENCES SOIT EFFECTUEE PAR LES ENFANTS EUX-MEMES.

Afin de s'assurer de la stricte application de cette règle fédérale élémentaire, la commission de football a décidé de procéder à des vérifications systématiques des feuilles de matches en comparant celles-ci au listing informatisé des adhérents.

Seuls les enfants scolarisés dans une école et licenciés à l'USEP Paris peuvent participer aux rencontres USEP.

Les enfants nés en 2012 (d'âge de 6<sup>ème</sup>) mais scolarisés dans une école peuvent être licenciés à l'USEP Paris si un certificat de scolarité signé du Directeur de l'école accompagne la demande.

Ces certificats sont conservés à l'USEP et serviront en cas de litige.

## **IX. LITIGE :**

En cas de litige (non présentation des licences, joueur sans licence présent sur le terrain, faute technique d'arbitrage, ou tout autre cas), il conviendra de le porter **PAR ECRIT AU DOS DE LA FEUILLE DE MATCH**. Seule la feuille de match dûment remplie entraînera une décision de la commission.

## **X. ORGANISATION ADMINISTRATIVE**

**TRES IMPORTANT** : les responsables signeront les cartons d'utilisation des installations déposés au bureau d'accueil des stades. Pensez-y. Si vous ne signez pas les bordereaux d'occupation les installations vous seront retirées l'année suivante.

## **XI. FORMULE SPORTIVE**

Au sein d'un tournoi

<b>Classement aux points :</b>	<b>match gagné</b>	<b>3 points</b>
	<b>match nul</b>	<b>2 points</b>
	<b>match perdu</b>	<b>1 point</b>

## **XII. ARBITRAGE**

Dans la continuité de la journée des Jeunes Officiels du mercredi 9 Octobre 2013, il est maintenant nécessaire de mettre en place la prise en charge des rencontres par les enfants.

**Des Jeunes Officiels sont validés et possèdent une carte et une tenue de « Jeunes Officiels USEP ».**  
**Ces jeunes arbitreront en priorité**

Chaque association devra fournir des Jeunes Officiels pour :

- **tenir le chronomètre pour la rencontre**
- **tenir la feuille de match**
- **vérifier les licences**
- **aider à l'arbitrage pour les touches ou le fond de terrain.**
- **bien évidemment arbitrer si le Jeune Officiel peut le faire.**

Notre mission d'éducation nous invite à le faire. Former de Jeunes Officiels au règlement Handball USEP et leur permettre d'assumer ce rôle sur les terrains doit être notre objectif.

De ce que nous avons pu observer l'année dernière, il n'y a franchement pas plus "d'erreurs" d'arbitrage lorsque ce sont des enfants qui arbitrent que lorsque ce sont des adultes.

**Nous sommes avant tout des éducateurs et nous ne devons absolument pas l'oublier dans notre rôle d'animateur sportif.**

Se fondant sur l'expérience de ces dernières années, il a été décidé ce qui suit :

***Lorsqu'une association présente un Jeune Officiel pour arbitrer une rencontre, c'est obligatoirement cet enfant (ou ces enfants dans le cas d'un double arbitrage) qui officieront. En cas de litige sur ce principe il faut le mentionner au dos de la feuille de match, la commission Handball statuera.***

### XIII. ÉGALITÉ

Pour éviter tout problème nous vous demandons en cas d'égalité de suivre la procédure suivante :

\* En cas d'égalité entre 2 équipes à la fin d'un match simple :

- Tirs au but à 6m (5 tirs)
- en cas d'égalité (Tirs au but en mort subite)

\* En cas d'égalité entre 2 et n équipes à la fin d'un tournoi :

- 1°) Prendre en compte le résultat du match particulier
- 2°) Tenir compte du goal average général
- 3°) Tenir compte de la meilleure attaque
- 4°) en cas de nouvelle égalité : tir au but (mort subite)

### XIV. QUALIFICATIONS

#### Poussins Excellence : 8 équipes

- 4 matchs

- Le vainqueur de chaque match est qualifié.

*Soient 4 équipes sont qualifiées pour la FINALE le mercredi 15 mai 2024*

#### Pupilles Excellence : 8 équipes

- 4 matchs

- Le vainqueur de chaque match est qualifié.

*Soient 4 équipes sont qualifiées pour la FINALE le mercredi 15 mai 2024*

#### Poussins Challenge Christian Lecompte : 9 équipes

- 1 tournoi à 3 et 3 matchs le 04 avril 2024

- Le premier du tournoi et le vainqueur de chaque match sont qualifiés

*Soient 4 équipes sont qualifiées pour la FINALE le mercredi 15 mai 2024*

#### Pupilles Challenge Christian Lecompte : 8 équipes

- 4 matchs

- Le vainqueur de chaque match est qualifié.

*Soient 4 équipes sont qualifiées pour la FINALE le mercredi 15 mai 2024*

#### Poussins Challenge Anicet Sanesteban : 6 équipes

- 2 tournois à 3 le 04 avril 2024

- Les deux premiers de chaque tournoi sont qualifiés

*Soient 4 équipes sont qualifiées pour la FINALE le mercredi 15 mai 2024*

Pupilles Challenge Anicet Sanesteban : 8 équipes

- 4 matchs (RETOUR) (aller le 20 mars 2024, quarts de finale) le 03 avril 2024
  - Le vainqueur de chaque match aller-retour est qualifié (score de l'aller conservé et cumulé)

*Soient 4 équipes sont qualifiées pour les finales le mercredi 15 mai 2024*

## **HANDBALL – DEMI-FINALES**

**Mercredi 03 avril 2024**

**POUSSINS EXCELLENCE**

**TROPHÉE Bernard ANDURAND**

**Challenge Anicet Sanesteban Poussins**

**Challenge Anicet Sanesteban Pupilles- Retour**

**Challenge Christian Lecompte Poussins**

**Challenge Christian Lecompte Pupille**

**Gymnase Valeyre** 24, rue Rochechouart 75009 Métro : Cadet Tèl : 01.45.39.89.35  
Responsable de la rencontre : AS Belzunce

**Tournoi A : BELZUNCE PO1 – REUILLY PO1 – BELZUNCE PO2**  
(demi- finale PO du Challenge Anicet Sanesteban)

**Match 1 : BELZUNCE PU1 – ALOUETTES PU1**  
(demi-finale PU du Challenge Anicet Sanesteban- retour)

**Gymnase Léo Lagrange** 68, Bd Poniatowski 75012 – Métro : Porte de Charenton  
Responsable de la rencontre : AS Lamoricière Tel : 01.46.28.31.57

**Tournoi B : LAMORICIERE PO1 – JUSSIENNE PO1 – ALOUETTES PO1**  
(demi- finale PO du Challenge Anicet Sanesteban)

**Match 2 : LAMORICIERE PU1 – JUSSIENNE PU1**  
(demi-finale PU du Challenge Christian Lecompte)

**Gymnase Maryse Hilsz** 14, rue Maryse Hilsz 75020 – Métro/Tram : Porte de Montreuil  
Responsable de la rencontre : AS Riblette Tel : 01.43.73.57.97

**Match 3 : RIBLETTE PU1 – LESSEPS PU1**  
(demi-finale PU du Challenge Christian Lecompte)

**Match 4 : RIBLETTE PO1 – LESSEPS PO2**  
(demi-finale PO du Challenge Christian Lecompte)

**Gymnase Le Vau** 36, rue Le Vau 750120 – Métro : Porte de Bagnolet – Tram : Séverine  
Responsable de la rencontre : AS Le Vau Tel : 01.43.61.42.26

**Match 5 : LE VAU PU1 – MILTON PU1**  
(demi-finale PU Excellence)

**Match 6 : LE VAU PO1 – MILTON PO1**  
(demi-finale PO Excellence)

**Gymnase Cour Des Lions** 9/11, rue Alfonse Baudin 75011 Métro : Richard Lenoir ou St Sébastien Froissard  
Responsable de la rencontre : AS St Sebastien Tel : 01.43.55.06.98

**Match 7 : ST SEBASTIEN PO3 – ST CHARLES PO1**  
(demi-finale PO du Challenge Christian Lecompte)

**Gymnase Rigoles** 296, rue des pyrenées 75020 – Métro : Jourdain  
Responsable de la rencontre : AS Villette Tel : 01.46.36.16.63

**Match 8 : VILLETTE PU1 – AQUEDUC PU1**  
(demi-finale PU du Challenge Christian Lecompte)

**Tournoi C : VILLETTE PO1 – TURENNE PO1 – TURENNE PO1**  
(demi-finale PO du Challenge Christian Lecompte)

**Gymnase Charcot** 80, rue de Chevaleret 75013 Métro : Chevaleret ou Bibliothèque François Mitterand  
Responsable de la rencontre : AS Jeanne d'Arc Tel : 01.56.61.34.31

**Match 10 : JEANNE D'ARC PO1 – ST SEBASTIEN PO2**  
(demi-finale PO Excellence)

**Match 11 : JEANNE D'ARC PU1 – EUGENIE COTTON PU1**  
(demi-finale PU Excellence)

**Gymnase Dupleix** 28, rue Edgar Faure 75015 – Métro : Dupleix  
Responsable de la rencontre : AS Dupleix Tel : 01.53.86.70.50

**Match 12 : DUPLEIX PU1 – LESSEPS PU2**  
(demi-finale PU Excellence)

**Match 13 : JEANNE D'ARC PO2 – LESSEPS PO1**  
(demi-finale PO Excellence)

**Gymnase Auguste Renoir** 1, sq. Auguste Renoir 75014 – Métro/Tram : Porte de Vanaves  
Responsable de la rencontre : AS Chantin Tel : 01.45.39.36.32

**Match 9 : CHANTIN PO1 – JUSSIENNE PO2**  
(demi-finale PO du Challenge Christian Lecompte)

**Match 14 : DU CLOS PU1 – JUSSIENNE PU2**  
(demi-finale PU du Challenge Anicet Sanesteban- retour)

**Gymnase Max Rousié** 28 rue André Bréchet 75017 – Métro : Porte de St Ouen  
Responsable de la rencontre : AS Lesseps Tel : 01.44.85.42.50

**Match 15 : EPINETTES PU1 – JULIEN LACROIX PU1**  
(demi-finale PU du Challenge Anicet Sanesteban- retour)

**Mercredi 24 avril 2024**

**POUSSINS EXCELLENCE**  
**TROPHE Bernard ANDURAND**  
**Challenge Anicet Sanesteban Pupilles- Retour**  
**Challenge Christian Lecompte Pupille**

**Gymnase Biancotto** 6, avenue Pte de Clichy 75017– Métro : Pte de CLICHY – Tel : 01.53.06.68.80  
Responsable de la rencontre : AS Lemercier

**Match 16 : LEMERCIER PU1 – REUILLY PU1**  
(demi-finale PU Excellence)

**Match 17: LEMERCIER PO1 – ST SEBASTIEN PO1**  
(demi-finale PO Excellence)



**Gymnase St Charles-Cévènes** 11, rue de la Montagne d'Aulas 75015 / Métro: Lourmel  
Responsable de la rencontre : AS St Charles Tel : 01.45.57.79.84

**Match 18 : ST CHARLES PU1 – JEANNE D'ARC PU2**  
(demi-finale PU du Challenge Christian Lecompte)

**Match 19 : ST CHARLES PU2 – ST SEBASTIEN PU1**  
(demi-finale PU du Challenge Anicet Sanesteban- retour)

***Bonnes rencontres usépiennes à tous !***